



Version coordonnée à l'attention des citoyens concernés par le passage des concurrents dans l'entité d'Ouffet,

Concerne : **Organisation de la manifestation automobile « Boucles Condruziennes » - ASBL Auto-Club Condruzien – VENDREDI 20 - SAMEDI 21 & DIMANCHE 22 MARS 2026**

Après deux premières éditions réussies, l'Auto-Club Condruzien a décidé, en accord avec vos Bourgmestres, de reconduire cette organisation dénommée « **Boucles Condruziennes** ». Nous vous remercions dès lors chaleureusement d'accueillir à nouveau une épreuve automobile qui proposera un format de type « rallye » à 4 spéciales différentes.

Autorisé par le Gouvernement Provincial de Liège après avoir reçu les accords de principe des Administrations Communales d'Ouffet, de Clavier, de Somme-Leuze et de Tinlot et ayant reçu un avis favorable de la « Commission Rallye » du SPF Intérieur (NCCN) et des services du SPW Mobilité ainsi que le rapport de la Commission d'Aide Médicale Urgente (CoAMU), l'ASBL Auto-Club Condruzien organisera donc son épreuve, le week-end du **20-21 et 22 mars 2026**, comptant pour les championnat provinciaux de la discipline et ce en collaboration avec les comités locaux.

Sur les vecteurs de communication de votre commune, nous vous invitons à prendre connaissance du timing général de l'épreuve et du parcours utilisé afin de respecter au maximum votre quiétude. Le centre de l'épreuve et les locaux de la **Direction de Course** se situeront à l'**Athénée Royal d'Ouffet** ; le parking du cimetière (Ancienne Gare) sera quant à lui réservé aux spectateurs, impactant certainement la **Rue de Temme** et la **Rue aux Oies**. Le parc d'assistance sera quant à lui situé dans le **Parc Artisanal** de **Pelé-Bois**, placé en sens-unique pour l'occasion, ce qui impactera également la circulation et votre quiétude dans la **Rue Mognée (mise en sens unique)**, la **Rue d'Hestrumont**, l'**Avenue de Vagney**, la **Rue Cuvelier** et la **Rue Halbadet** jusqu'à la **Tige de Fairon**. Les parcours de liaisons emprunteront également la **N66**, dans la **Rue Doyard** et la **Rue du Village** ou encore la **Chaussée de Huy** et la **N638** vers la **Rue du Bout**.

Concernant le parc artisanal, les rues Pelé-Bois, Trou des Loups et Halbadet serviront de zone d'assistance pour les concurrents (**uniquement du côté droit de la route et de parking remorques du côté gauche**) lesquels sont tenus de respecter entièrement l'endroit mis à leur disposition ainsi que la propreté des lieux et votre quiétude. A ce titre, bien que les deux premières éditions se soient parfaitement déroulées, nous insistons auprès des concurrents qu'ils doivent prendre eux-mêmes leurs dispositions pour obtenir les éventuelles autorisations de stationner ou d'occuper vos espaces personnels ; l'organisation ne pouvant être tenue comme responsable des arrangements pris sans notre approbation. Toutefois, nous vous devons de vous signaler que les équipes viennent généralement s'installer la veille, soit dès le samedi 21 mars, afin de procéder aux vérifications administratives et techniques. Certaines équipes participantes aux essais du vendredi 20 viendront certainement déjà s'y installer avec l'obligation de ne pas empiéter sur votre lieu de travail ! Sachez aussi qu'une équipe de surveillance vérifiera la bonne tenue des équipes présentes et prendra si besoin les sanctions nécessaires pour éviter tout désagrément envers vos propriétés. N'hésitez pas à vous adresser à eux si besoin.

Afin de satisfaire aux A.R., circulaires et autres directives très strictes en matière de sécurité, des mesures exceptionnelles seront prises (fermeture des routes, postes de commissaires, stewards, médecins, ambulances, pompiers, Police locale) et de ce fait, la **circulation sera INTERDITE (sur la partie du parcours utilisé)** à tous véhicules autres que les officiels, les concurrents et les services de secours ou d'interventions clairement identifiés, et ce **entre 8h00 et 18h00 le vendredi 20 mars 2026** pour la **journée test** dédiée aux VIP's et aux teams. Dans le village d'Ouffet, seuls sont concernés par le passage des véhicules en provenance de Bende, en revenant de l'arrivée avant la Régie des Routes, les riverains de la Rue aux Oies qui ne seront toutefois pas empêchés de circuler librement, **excepté en direction de Bende**.

Le **dimanche 22 mars 2026**, **entre 7h00 et 19h30**, la **Rue Basse-Vôye**, **Rue de Temme** (uniquement côté carrière) et la **Rue aux Oies** en direction de Bende, le **Chemin des Meuniers** et la **Rue de Bende** en-dehors de Warzée, seront fermées à la circulation pour la première spéciale d'Ouffet-Pair. **Entre 7h00 et 20h00**, la **Rue de Béemont** en direction d'Ochain et de Pair sera également fermée à la circulation depuis le château pour la seconde spéciale de Seny-Pair-Terwagne.

Toutefois, en cas d'extrême nécessité ou d'urgence, si vous deviez quitter votre domicile ou y revenir, nous vous invitons à prendre contact avec le commissaire du poste le plus proche chargé de la sécurité lequel avisera la Direction de Course de votre demande et permettre ainsi une éventuelle interruption pendant le temps nécessaire à cette démarche. Pour les agriculteurs impactés, il leur sera cependant possible de rejoindre leurs cultures ou en revenir afin de ne pas troubler leur journée de travail ! **En aucun cas vous ne devez prendre une initiative personnelle ou des mesures sans contacter les organisateurs et ce dans le souci de veiller à votre sécurité et éviter de graves conséquences !**

Tout dégât ou dégradation à un bien vous appartenant, occasionné par un concurrent, des spectateurs ou des véhicules officiels identifiés comme tels sont tous couverts par un contrat d'assurance ORGANISATION et devra être signalé par écrit accompagné de photos, dans les 48h qui suivent la manifestation au siège social de l'association : **ASBL Auto-Club Condruzien – Avenue de Vagney, 23C – 4590 OUFFET** autoclubcondruzien@gmail.com

A titre informatif, les reconnaissances préalables du parcours (**sur routes ouvertes et dans le plus strict respect du Code de la Route**) seront uniquement autorisées **le samedi 21 mars entre 10h00 et 19h00** et seront sévèrement contrôlées par notre personnel en place. Les concurrents participants seront clairement identifiés par un signe distinctif apposé sur le pare-brise de leur véhicule strictement conforme aux prescriptions routières. En outre, sur les itinéraires de liaisons le dimanche, ils sont également tenus au respect des mêmes dispositions.

Si toutefois vous avez des recommandations, interdictions de stationnement à formuler ou des dispositions personnelles à prendre, n'hésitez pas à nous le faire savoir en nous contactant préalablement sur un de ces numéros : **Cédric PIROTTE au 0471/622.116 (Directeur de Course et contact communal joignable avant, pendant et après le déroulement du rallye) ou son adjoint Stéphane HORENBACH au 0499/89.55.67 (Directeur de Course adjoint présent en permanence au PC) et la secrétaire Véronique FERIR (0498/97.69.19).**

Toutes les mesures seront prises pour éviter au maximum tout désagrément mais ce n'est qu'en mettant de part et d'autre de la bonne volonté que les **Boucles Condruziennes** continueront à animer la région et à profiter aux nombreux clubs locaux et à leurs membres qui participent à une telle organisation.

Nous nous tenons à votre entière disposition pour tout renseignement utile et complémentaire et vous remercions chaleureusement pour votre aimable compréhension et votre précieuse collaboration !

Le Président du Club Organisateur et Directeur de Course, **Cédric PIROTTE**

